

AUXERRE
 CHALON-SUR-SAÔNE
 DIJON
 LE CREUSOT
 MÂCON
 NEVERS

Service des personnels enseignants

La Présidente de l'Université de Bourgogne

Vu la loi n° 2007-1190 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités,
 Vu le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié portant statut des professeurs des universités et des maîtres de conférences,
 Vu le décret n° 2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants-chercheurs,
 Vu la délibération du conseil d'administration restreint de l'université de Bourgogne en date du 3 janvier 2012 fixant la structure du comité de sélection,
 Vu la proposition de la Présidente de l'université de Bourgogne,
 Vu l'avis du conseil scientifique restreint de l'université de Bourgogne en date du 25 janvier 2012,
 Vu la délibération du conseil d'administration restreint de l'université de Bourgogne en date du 3 février 2012,

ARRETE

Article 1^{er} : Le comité de sélection créé en vue de pourvoir l'emploi 71 MCF 1291 est constitué des membres dont les noms suivent :

- **Monsieur Jean-Jacques BOUTAUD, Professeur à l'université de Bourgogne - Président**
- Monsieur David DOUYERE, Maître des conférences à l'université de Paris XIII
- Monsieur Stéphane DUFOUR, Maître de conférences à l'université de Bourgogne
- Monsieur Olivier GALIBERT, Maître de conférences à l'université de Bourgogne
- Monsieur Luc JAECKLE, Maître de conférences à l'université de Bourgogne
- **Monsieur Pascal LARDELLIER, Professeur à l'université de Bourgogne**
- Monsieur Fabien LIENARD, Maître de conférences à l'IUT du Havre
- Monsieur Cyril MASSELOT, Maître de conférences à l'université de Besançon
- **Madame Sylvie MERVIEL, Professeur à l'UVHC**
- **Monsieur Daniel RAICHVARG, Professeur à l'université de Bourgogne**
- **Monsieur Ioan ROXIN, Professeur à l'université de Besançon-Montbéliard**
- **Monsieur Imad SALEH, Professeur à l'université de Paris VIII**

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Dijon, le 8 février 2012

La Présidente de l'Université,

Sophie BÉJEAN

Destinataires :

- Recteur Composante Intéressé(s) Dossier Autre(s)